Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215601717-20260701-20260707-DE

# COMMUNE DE PLUHERLIN
# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
# CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le 1er juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLUHERLIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur GALUDEC Jean-Pierre, maire.

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 19
- Votants : 19

**PRÉSENTS** : GALUDEC Jean-Pierre, POSSÉMÉ Gildas, GUILLET Isabelle, ONIMUS Rémy, GARÇON Bénédicte, JAGUT Nolwenn, QUENARDEL François, HAËNTJENS Vincent, HERRAULT Pascal, FRÉOUX Jean-Paul, CAVALON Michel, MAGNEN Franck, CHAUSSEREAU Sandrine, BARBIN Françoise, QUELLEC Lydie, GUITON Gaëlle, PRIEZ Nolwenn, RICHARD Aurélie, Jean-Michel VIDUS

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** GUITON Gaëlle

***2026.07.07 Développement économique : avenir de la boulangerie***

L'étude de faisabilité sur l'avenir de la boulangerie menée par la chambre des métiers et de l'artisanat a été présentée au groupe de travail le 23 juin 2026. L'étude a été lancée début mai et à la mi-juin les boulangers ont annoncé la fermeture au 20 juin.

Commerce essentiel pour la commune les travaux de la chambre des métiers et de l'artisanat ont porté sur :

- Une analyse du potentiel commercial et de clientèle
- Une analyse des locaux : organisation, hygiène, règlementation…
- Une analyse économique (chiffre d'affaires, marge brute, estimation du fonds de commerce…) pour un repreneur.

Le croisement de l'ensemble de ces données souligne un potentiel de reprise. Des investissements sont à prévoir : chambre de pousse, four et des réaménagements connexes pour un outil de travail modernisé.

Quatre scénarios se dessinent :

- La commune acquiert les murs et cherche un repreneur pour le co-financement de l'investissement nécessaire dans l'outil de travail (le fonds).
- La commune acquiert les murs et l'outil de travail, réalise les travaux de mise en conformité avec l'objectif de revendre le fonds.
- La commune devient propriétaire de l'ensemble et met en gérance le commerce.
- Un repreneur privé investit pour s'installer en tant que boulanger.

Trois d'entre eux impliquent la commune. Le dernier scénario fait état d'une vente entre commerçants mais la probabilité de réussite est assez faible au vu du nombre de ventes de boulangeries (ratio 1 repreneur pour 10 ventes).

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215601717-20260701-20260707-DE

Cette étude pose les conditions d'une reprise du commerce ; il s'agit de poursuivre ces travaux pour définir le scénario adapté à la situation de Pluherlin.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** le maire à approfondir les scénarios et étudier plus précisément ceux impliquant la commune notamment la faisabilité financière.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à entreprendre toutes démarches utiles à l'aboutissement de ce projet.

*Fait et délibéré en séance publique*
*les jours, mois et an ci-dessus*

*Pour extrait certifié conforme*

**Gaëlle GUITON**
**La secrétaire de séance**

**Jean-Pierre GALUDEC,**
**Le Maire**

Jean-Pierre GALUDEC
Signature numérique de Jean-Pierre GALUDEC
Date : 2026.07.03 11:07:21 +02'00'